

COMPRENDRE ET RÉPONDRE AU PROJET «PETITES VILLES DE DEMAIN»

Définir son projet stratégique dans le cadre de la convention et maîtriser les enjeux associés

1 JOUR, 7 HEURES

DYNAMIQUE TERRITORIALE

CODE : GEU17

Objectifs de la formation

Acquérir une méthode pour entamer un projet de revitalisation

Identifier les jeux d'acteurs dans les projets

Définir votre plan d'action opérationnel et déterminer son financement

Parmi nos formateurs

- **BERBUDEAU William**
Consultant-formateur ,
- **LE CARPENTIER Thibault**
Fondateur et directeur-associé,
OSBAND

Public concernés

- Chef de projet cœur de ville ; DGS ; Élu ; Président de l'intercommunalité ; Conseillers municipaux ; Directeur(trice) général(e) adjoint(e) ; Manager de centre-ville et centre-bourg

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Comprendre le projet Petites Villes de demain

- Décrypter le contenu de la lettre de cadrage et les orientations du projet : Révéler et conforter le rôle de centralité des petites villes, renforcer le maillage du territoire, permettre aux petites villes de faire face aux enjeux démographiques, économiques ou sociaux à venir
- Eclaircir le rôle de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
- Définir des thématiques locales d'action : habitat, développement économique, accessibilité, patrimoine urbain et accès aux services (services publics, services médicaux, etc.)
- Identifier les partenaires clés pour votre projet parmi les acteurs nationaux, régionaux et locaux engagés
- Chercher et utiliser les données d'analyse et de définition d'un projet pour l'appliquer à sa demande de dossier « petites villes de demain »
- Illustration / mise en situation : Comment appliquer concrètement de la lettre de cadrage dans sa ville
- Création d'une grille récapitulant les acteurs du projet

Identifier les facteurs de perte d'attractivité des petites villes et des bourgs assurant une fonction de centralité

- Comprendre l'histoire de la ville : de la ville inclusive à la ville éclatée, comment rayonner ?
 - Appréhender les facteurs d'évolution nationaux et locaux : baisse ou vieillissement marqué de la population, vacance commerciale en centre-ville, parc de logements insalubres ou inadaptés, effets produits par le développement de l'habitat individuel et des zones d'activités en périphérie, ...
 - Identifier les signes de fragilité : économique, sociale, sociétale, ...
 - Comprendre et répondre aux attentes des publics (professionnels, actifs non-résidents, habitants, consommateurs, etc.)
 - Analyse d'un cas concret : avant / après
-

Définir une stratégie de revitalisation

- Identifier les 4 axes d'action pour la Ville
 - Sécuriser l'accès aux services essentiels dans les petites villes
 - Révéler le potentiel des territoires pour donner envie à de nouveaux habitants de venir s'installer
 - Mettre en place des actions pour créer de l'activité et retenir les populations
 - Utiliser l'ensemble des outils opérationnels et légaux pour revitaliser les centres-villes et les centres-bourgs
 - Définir et appliquer une méthodologie de projet : définition des périmètres d'action
 - Mener un programme de résorption de la vacance en cœur de ville
 - Mettre en place des actions pour réintégrer des familles et ménages à revenus médian à plus : agir sur le foncier
 - Etude de cas de centre-bourg réussis : analyse des actions mises en place de revitalisation
-

Valoriser, animer et communiquer dans une stratégie de revitalisation

- Connaître et appliquer les 7 clefs de réussite d'une stratégie de revitalisation
 - Mettre en place un projet d'animation et promotion des activités commerciales et des vecteurs d'attractivité
 - Suivre les besoins des entreprises et travailler en partenariat avec elles pour attirer et retenir les travailleurs
 - Entreprendre des actions de rénovation du bâti existant : réhabiliter ou supprimer les « immeubles verrues » de nos petites villes
 - Communiquer auprès des habitants sur les actions mises en place ou futures
 - Savoir aménager les espaces de stationnement pour favoriser la circulation des habitants dans le centre
 - Mettre en place une démarche d'attractivité de nouveaux professionnels de santé : maison de santé pôle tertiaire médical en cœur de ville
 - Connaître et budgétiser les aides au financement des actions
 - Etude de cas : appliquer une méthodologie de projet pour définir ses actions
 - Partage et retours d'expérience à partir de cas concrets
-

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis

clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.